

## **A (o) [I- A] - Histoire et mémoires : deux perceptions différentes d'un même passé**

0° - Laisser une **dizaine de ligne en dessous** de l'activité précédente (*autre possibilité : vous pouvez choisir de travailler sur la page de droite et d'utiliser la page de gauche pour la correction/mise en commun*), noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer la **marge** à droite ou à gauche.

- Qu'est-ce que l'histoire ?

> Le mot « histoire » recouvre **actuellement** dans la langue française **plusieurs réalités** : le terme désigne à la fois **la discipline qui se consacre à l'étude du passé, l'objet de cette discipline, à savoir, le passé lui-même**, et le **résultat de cette discipline, cad le récit produit** par l'historien.

- Quelle doit être la démarche d'un historien ?

> Les historiens **reconstruisent un objet, le fait historique, qui n'existe plus** et doivent donc **s'appuyer sur des outils et des démarches scientifiques et critiques pour tendre vers l'objectivité**. L'historien écrit l'histoire en **s'appuyant sur un ensemble de traces** laissées par l'homme : les **sources historiques**. Il s'agit le plus souvent de **documents ou d'objets** conservés dans des lieux voués à la recherche, en particulier les **archives**, qui rassemblent des documents conservés et classés à des fins historiques, les **bibliothèques**, qui mettent à disposition des livres et périodiques, ou les **musées** qui conservent des collections présentant un intérêt historique ou artistique.

- Quelle difficulté pose l'utilisation des témoignages humains dans une recherche historique ?

> L'historien peut également utiliser les **témoignages** (écrits ou oraux). Mais le **témoignage est subjectif, il peut être déformé** par les convictions partisans de celui qui l'énonce. De plus, parce qu'il ne peut être qu'à un endroit à la fois et qu'il ne dispose pas du recul de l'historien, le **témoin ne peut pas donner une vision complète de l'événement** auquel il a pris part. La parole du témoin constitue donc pour l'historien une source précieuse, mais doit être soumise à **critique et confrontée à d'autres sources**.

- Qu'est-ce que la mémoire ?

> C'est le **rapport subjectif que tout individu ou tout groupe entretient avec le passé**. La mémoire ou les mémoires **renvoient aux souvenirs des individus ou de groupes sociaux**. Elle se réfère aussi aux **différentes pratiques commémoratives** qui en découlent en fonction d'**enjeux divers, souvent revendicatifs**. Cela va de la volonté de

**ne pas oublier des faits du passé à la recherche de compensations morales, symboliques ou financières** notamment quand il s'agit de groupes et d'associations de victimes.

- En quoi une mémoire peut-elle s'opposer à la recherche historique ?

> **Le récit historique est fondé sur la recherche de la vérité, alors que la mémoire produit un discours subjectif (officiel ou partisan).**

Contrairement à l'histoire pour qui, dans le passé, tout est digne d'intérêt, la **mémoire est sélective**. Il existe **autant de mémoires que d'individus**. A ce titre, la **mémoire est elle-même devenue un objet d'étude pour les historiens** qui cherchent à en retracer et à en comprendre les évolutions.

## **B (o) [I - B] - La Seconde Guerre mondiale, un évènement générateur de mémoires plurielles**

0° - Laisser une **dizaine de ligne en dessous** de l'activité précédente (*autre possibilité : vous pouvez choisir de travailler sur la page de droite et d'utiliser la page de gauche pour la correction/mise en commun*), noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer la **marge** à droite ou à gauche.

- En simplifiant, quelles pourraient être les différentes formes de mémoires françaises de la WWII qui pourraient exister ?

> On peut distinguer une **mémoire de la Résistance**, une **mémoire de la Déportation**, en particulier une **mémoire juive**, mais aussi une **mémoire du régime de Vichy**, malgré sa disparition, toutes les victimes anonymes (répression nazie ou française, victimes bombardements allemands ou alliés, ...).

Mais on peut aussi évoquer la **mémoire des populations des départements d'Alsace-Lorraine** annexés par le Reich hitlérien de 1940 à 1944 : **mémoire des « malgré nous »** incorporés de force à partir de l'été 1942 dans la Wehrmacht et dans les unités d'élite de la Waffen SS ; **mémoire des « anti malgré-nous »**, ces jeunes qui ont refusé de porter l'uniforme allemand et qui ont été internés et déportés dans les camps de Schirmeck et du Struthof, ou qui ont fui vers la Suisse, la France occupée, la France non occupée, l'Espagne, l'Afrique du nord, pour s'engager dans la Résistance ou la France libre, au risque d'être arrêtés et immédiatement fusillés comme déserteurs et pour leur famille d'être, en représailles, déportées en Allemagne et leurs biens saisis.

La **mémoire des tziganes, homosexuels, témoins de Jéhovah, minorités persécutées et déportées**, longtemps maintenue dans l'oubli, toujours en mal de reconnaissance.

La **mémoire des requis du Service du travail obligatoire ( STO )**, qui revendiquent le statut de déporté du travail au même titre que les déportés résistants ou politiques qui eux s'opposent catégoriquement à cette reconnaissance et rejettent cet amalgame.

## **C (o) [II - A)] - L'historien confronté aux mémoires immédiates (1945 - années 1960) : le « résistancialisme »**

0° - Laisser une **dizaine de ligne en dessous** de l'activité précédente (*autre possibilité : vous pouvez choisir de travailler sur la page de droite et d'utiliser la page de gauche pour la correction/mise en commun*), noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer la **marge** à droite ou à gauche.

- En quoi peut-on dire que les Français sont profondément divisés en 1945 ?

> Ils sortent du conflit **meurtris et divisés. Choqués par la défaite militaire** de 1940 et par l'**occupation nazie, troublés par la politique de collaboration** du régime de Vichy, **nombre d'entre eux préfèrent taire les ambiguïtés de cette période.**

- Comment réagissent les autorités issues de la Résistance pour restaurer l'unité française (pp. 24-25) ?

> Au-delà de leurs divergences politiques, **gaullistes et communistes enracent, après la guerre, l'idée d'une France massivement résistante.** C'est ce que les historiens qualifient de « **mythe résistancialiste** ». **Beaucoup souhaitent en finir avec la « guerre franco-française »** . C'est aussi le **vœu de l'ensemble des forces issues de la Résistance**, pour qui la priorité au lendemain de la guerre est de **restaurer l'unité nationale et la puissance de la France**. Il convient de **faire oublier la défaite de 1940 et l'existence du régime de Vichy**, une fois ses principaux responsables condamnés.

La **mémoire gaulliste privilégie la dimension militaire de la Résistance** et tend à **minorer la part prise par les Alliés dans la libération du pays.**

Tandis que la résistance communiste glorifie une résistance populaire, en se présentant comme le « **parti des 75 000 fusillés** » (**chiffre amplifié** : 30 000 civils exécutés par les nazis pendant le 2°GM), le PCF cherche à **faire oublier son approbation du pacte germano-soviétique** et à s'accorder une certaine légitimité.

- Que signifie le terme «résistancialisme» ? Par qui et quand a-t-il été inventé ?

> **Résistancialisme** : terme employé par Henry Rousso pour désigner le **mythe politique selon lequel l'ensemble de la nation française est entré en résistance sous l'Occupation.** 1987

- De fait, quelles mémoires sont ignorées ? Pourquoi (pp. 22-23) ?

> Cette mémoire résistante dominante **laisse de côté des mémoires « refoulées »** : malgré l'émotion suscitée par le retour des survivants de la Shoah, les **responsabilités de Vichy et de l'administration française dans la déportation des juifs de France sont éludées**. Les rescapés qui, dès cette époque, veulent témoigner, se heurtent à une société peu réceptive à l'évocation de leurs souffrances.

- Q° 1 p. 22

> Simone Veil, ancienne ministre, est rescapée de la Shoah. Cet extrait de témoignage permet de montrer les raisons empêchant, selon elle, la prise de parole des rescapés juifs au lendemain de la guerre. La première tient à un refus de voir « certains regards fuyants », d'écouter, et de comprendre de la part de la population française chez laquelle l'auteur mesure encore les traces d'antisémitisme latent (l. 4-5). Simone Veil compare ainsi les résistants rescapés auréolés de gloire (dont sa propre sœur) et ceux qui n'avaient comme raison de leur déportation que leur appartenance à la judéité. Ainsi, pour l'auteur, **les rescapés avaient le besoin de parler mais la société se montrait sourde à leur demande**. Cela va à l'encontre d'un autre discours fréquent dans la bouche des rescapés : l'impossibilité, par les simples mots, de dire l'horreur qu'ils ont traversée. On peut, à titre d'exemple, penser au livre de Primo Levi, *Si c'est un homme*, qui évoque la culpabilité des survivants (« Pourquoi moi ? ») ainsi que la difficulté à trouver des mots dignes de la reconstitution d'un tel degré d'horreur. Sam Braun, dans *Personne ne m'aurait cru*, alors je me suis tu, insiste, lui, sur les deux aspects : **la difficulté à parler, et à se faire entendre**.

- Qu'est-ce que la théorie du «bouclier et de l'épée» au sujet de Pétain ? Qui la développe ? En quoi cette théorie n'est historiquement pas acceptable (doc. 5 p. 25) ?

> Les **historiens sont également impliqués dans ces mémoires conflictuelles**. Certains **tentent de réhabiliter la mémoire du régime de Vichy en affirmant que Pétain a joué un « double jeu » vis-à-vis de l'occupant pour protéger les Français**. L'historien **Raymond Aron** défend dans **Histoire de Vichy**, un ouvrage qui paraît en **1954**, l'idée qu'il n'y avait **pas d'autre choix possible, que Pétain devait jouer le rôle de « bouclier » pour les Français** et de Gaulle celui de « l'épée ». **Mais dès 1951**, un collectif d'historiens commence une étude critique en montrant que le **régime de Vichy est indissociable de la collaboration**. Mais là encore, les Français

*n'étaient pas prêts à affronter leur passé proche qui restait encore très douloureux et controversé.*

## **D (o) [II - B)] – L'historien et l'émergence des mémoires oubliées (années 60-80)**

0° - Laisser une **dizaine de ligne en dessous** de l'activité précédente (*autre possibilité : vous pouvez choisir de travailler sur la page de droite et d'utiliser la page de gauche pour la correction/mise en commun*), noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer la **marge** à droite ou à gauche.

- Qui est Robert Paxton (doc. 6 p. 26) ?

> *Historien EU. La parution en France de son ouvrage « **La France de Vichy** » provoque un **choc important en révélant la collaboration active et volontaire de l'État Français avec les autorités allemandes**. Il montre que la **Révolution nationale et la collaboration ont été des initiatives françaises, assumées aussi bien par Pétain que par Laval**. Cet ouvrage a permis un **renouvellement des recherches historiques sur cette période sensible de l'histoire de France**.*

- En quoi son ouvrage «la France de Vichy» provoque un choc ?

> *Paxton pointe la **passivité des Français sous l'occupation qui pouvait confiner parfois à une collaboration de fait**. Le mythe d'une France unie et résistante ne tient plus.*

- Quel événement de 1961 permet de mettre en avant des témoignages de la Shoah (doc. 2 p. 29) ?

> *Le **procès Eichmann en 1961**, crée l'émotion en donnant pour la 1<sup>o</sup> fois la parole aux témoins. Il met un **terme au « grand silence »** (Annette Wieviorka) et **révèle de nombreux aspects du processus de « destruction des Juifs d'Europe », jusqu'alors méconnus des historiens**. L'impact est considérable et ce procès ouvre la porte à d'autres. **Cet événement joue un rôle majeur dans l'affirmation de cette mémoire juive**. En réaction, les communautés de la diaspora se mobilisent autour de la commémoration du génocide. En France, les tabous entretenus sur Vichy sautent les uns après les autres. Dans la presse ou au cinéma, l'image héroïque d'une France massivement résistante s'efface derrière une représentation moins glorieuse et plus nuancée de la France occupée. Ainsi, le **début des années 1970 marque un tournant dans le travail d'histoire de la 2<sup>o</sup>GM**.*

**Adolf Eichmann** (Solingen 19 mars 1906 – Jérusalem 31 mai 1962) est un criminel de guerre nazi, haut fonctionnaire du Troisième Reich, officier SS Obersturmbannführer (comparable à lieutenant-colonel dans l'armée) et membre du parti nazi. Nommé pendant la guerre à la tête du RSHA Referat IV B4, qui s'occupe des « affaires juives et de l'évacuation », il est responsable de la logistique de la « solution finale » (Endlösung). Il organise notamment l'identification des victimes de l'extermination raciale prônée par le NSDAP et leur déportation vers les camps de concentration et d'extermination.

Ayant réussi à échapper à la justice après la capitulation allemande, et notamment au procès de Nuremberg, retrouvé, puis capturé par des agents du Mossad en mai 1960 à Buenos Aires en Argentine, où il vivait depuis 10 ans, caché sous le nom de Riccardo Klement, Eichmann est exfiltré en Israël où il sera condamné à mort et exécuté à l'issue d'un retentissant procès tenu à partir d'avril 1961 à Jérusalem.

- Qu'est-ce que le négationnisme ? Le révisionnisme ?

> **Négationnisme** : négation de l'existence des chambres à gaz et du génocide des juifs par ceux qui prétendent « réviser » l'histoire, se qualifiant de « révisionnistes ». Ils se qualifient eux-mêmes de « révisionnistes ».

## **E (O)[(II - C)] – L'historien face aux enjeux mémoriels depuis les années 1980**

0° - Laisser une **dizaine de ligne en dessous** de l'activité précédente (autre possibilité : vous pouvez choisir de travailler sur la page de droite et d'utiliser la page de gauche pour la correction/mise en commun), noter le **titre** de cette activité en rouge et le souligner, puis tracer la **marge** à droite ou à gauche.

- Q° 2 p. 23

> Lorsque Claude Lanzmann réalise son film en 1985, il souhaite partir à la rencontre d'êtres qui vivent encore avec cette mémoire de la mort certaine. Pendant 9h30, le film alterne entre témoignages et prises de vue des lieux du génocide. Il n'y a aucune image de l'époque dans le film qui ne se bâtit que sur la parole des rescapés, seule légitime pour dire l'horreur des événements. Le ton employé, les images contemporaines des lieux, ainsi que la longueur, provoquent une vive émotion au moment de sa sortie. **Il y a là un glissement très important**, souligné par Annette Wieviorka dans *L'ère du témoin*, **de la place accordée aux témoins entre le retour des camps et les années 1980. On peut le rapprocher également des témoignages de rescapés lors du procès de Klaus Barbie en 1987. Le contexte est désormais favorable à la prise de parole et à l'écoute.**

- Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité ?



> *violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux*

- Quand ont lieu les procès Barbie, Touvier et Papon ? Quel est leur impact dans l'opinion publique ?

> *Les **procès pour crimes contre l'humanité**, parmi lesquels ceux de **trois responsables des persécutions antisémites en France : 1987 Klaus Barbie, 1994 Paul Touvier, 1997-1998 Maurice Papon**, au cours desquels **interviennent des historiens**, établissent clairement la **complicité de l'appareil d'État dans les déportations**. Ces **procès, très médiatisés**, relancent la **réflexion sur les notions de culpabilité et de responsabilité**, déjà abordées à travers le film de **Claude Lanzmann, Shoah**, diffusé à partir de **1985**.*

> **Barbie (1913-1991)** : Officier SS, il devient en 1943, chef de la Gestapo de la région lyonnaise. Surnommé le « boucher de Lyon », il fait arrêter de nombreux juifs et résistants qu'il torture longuement. Réfugié en Bolivie, il est extradé vers la France en 1983, jugé et condamné en 1987 pour crimes contre l'humanité.

**Papon (1910-2007)** : Haut fonctionnaire, secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, il se rapproche de la Résistance à la fin de la guerre. Il est ensuite préfet en Algérie puis à Paris de 1958 à 1967. Le Canard enchaîné révèle en 1981 sa responsabilité dans la déportation des juifs bordelais. Accusé de crimes contre l'humanité, il est condamné en 1998 à 10 ans de prison et libéré en 2002 pour raisons de santé.

**Touvier (1915-1996)** : Chef de la Milice de Lyon, condamné à mort pendant l'épuration, il réussit à prendre la fuite. Dans les années 1970, des victimes déposent plainte contre lui pour crimes contre l'humanité. Malgré l'aide de filières liées à l'Église catholique, il est arrêté en 1989. Après avoir bénéficié d'un non-lieu, il est rejugé en 1994 sur de nouvelles preuves et condamné à la prison à vie.

- Qu'est-ce que l'historien Henry Rousso nomme le « syndrome de Vichy » (doc. 1 p. 28)?

> *Publié en 1987, le **Syndrome de Vichy** est l'un des 1<sup>o</sup> ouvrages consacrés **non plus à l'histoire de la guerre mais à celle de sa mémoire**. L'historien Henry Rousso y définit ce syndrome comme « **l'ensemble hétérogène des symptômes, des manifestations, en particulier dans la vie politique, sociale et culturelle, qui révèlent l'existence du traumatisme engendré par l'Occupation** ». "**Le négationnisme est le discours qui consiste à contester ou nier la réalité du génocide des Juifs perpétré par les Nazis et leurs complices pendant la Seconde Guerre mondiale**. Cette négation passe par la négation ou la contestation de la réalité, de l'ampleur, des modalités du génocide, ainsi que de la volonté des Nazis de le commettre. Il*

*s'agit d'un discours antisémite virulent, bien qu'implicite, dont l'objectif est de réhabiliter l'antisémitisme explicite, les régimes politiques qui ont commis le génocide, ainsi que les conditions, notamment politiques, de réalisation du type même d'événement qu'il nie".*

- (doc. 8 p. 26) Présentez le document. En quoi la position du Psdt Chirac est-elle nouvelle ?

> *Il faut attendre **1995** pour qu'un pas supplémentaire soit franchi avec le **discours de Jacques Chirac**, alors président de la République.*

*Le président de la République **reconnait la complicité de l'État français dans la déportation des juifs de France, rompant ainsi avec la politique de négation du rôle de Vichy** de ses prédécesseurs : « **oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français** ». Il rend **hommage** simultanément aux « **Justes de France** », dont le souvenir est désormais associé à celui des victimes de la déportation lors de la journée commémorative du **16 juillet**.*

- (doc. 1 p. 18) Quel lieu de mémoire est inauguré à Paris en 2005 ? Que pouvez-vous dire sur le délai entre la création de ce lieu et les événements de la Shoah ?

> *En **2005**, le **Mémorial de la Shoah** est inauguré à Paris.*

- (doc. 10 p. 27) Qu'est-ce qu'une loi mémorielle ? En quoi elles peuvent soulever des oppositions de la part de l'opinion publique et/ou des historiens ?

> *Les **années 1990** voient déferler une « **vague mémorielle** », cad de **lois dont le rôle est de veiller au respect des mémoires et qui établissent des vérités historiques officielles**.*

*La 1<sup>o</sup> est le **loi Gayssot (1990)** qualifiant de **délit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité**. Mais de **nombreux historiens et intellectuels s'opposent à ces lois** et à une logique accusée de **porter atteinte à la liberté de travail de l'historien**. Max Gallo explique que « **pour l'historien, il n'est pas admissible que la représentation nationale dicte l'histoire correcte, celle qui doit être enseignée** ».*

*En 2006, Jean-Pierre Rioux publie La France perd la mémoire. Il y affirme que **l'historien doit tenir compte des mémoires, mais qu'il ne doit pas en être le rédacteur**. Son travail consiste avant tout à **les confronter**. La transmission de la **mémoire** suscite **l'émotion**, tandis que la **recherche historique privilégie la***



**démarche scientifique et le raisonnement sur les faits établis, par un accès parfois très complexe aux sources et aux archives.**

Les questions de « **devoir de mémoire** » (nécessité de **transmettre des témoignages afin de ne pas « oublier »**) et de « **travail de mémoire** » (il s'apparente au travail de l'historien qui recoupe, vérifie et précise ses sources) sont donc posées.

## **F (O) – Bilan**

- organisez sous forme de frise chronologique ou de carte mentale, un rapide résumé de l'affirmation progressive des différentes mémoires de la WWII, et des événements marquants ayant contribué à leur affirmation.

> La 2<sup>o</sup>GM a produit **différentes mémoires** portées par des individus, des groupes et par l'État. Ces **mémoires se sont affirmées selon des rythmes différents**. D'abord, des mémoires de la **Résistance, gaullienne et communiste**, valorisant l'image d'une France combattante et résistante.

Le contexte des **années 1960-1970** est favorable à un **examen critique de l'histoire de l'Occupation et du régime de Vichy**, auquel participent le **cinéma et l'historiographie**. On assiste alors à l'**émergence d'une mémoire juive**, occultée jusque là, mettant l'accent sur la singularité du génocide juif.

Mais il faut attendre **1995** pour que le **président de la République** reconnaisse la responsabilité de la France dans les crimes commis par Vichy.

Les années 1990 se caractérisent **d'autre part**, par les **enjeux mémoriels qui suscitent de nombreux débats**. Les historiens prennent position contre les lois mémorielles accusées de porter atteinte à leur liberté d'expression et à leur travail qui ne peut se laisser cadrer par la loi et dépendre du législateur.

**Mémoire et histoire d'un événement ne se confondent donc pas totalement**. Les mémoires sont subjectives, souvent partielles, plurielles... alors que l'histoire sous-entend objectivité, neutralité afin de reconstruire rationnellement le passé et de mieux le comprendre, mais sans juger.